



MATIÈRES ACCEPTÉES

RECYCLAGE	COMPOST	DÉCHETS	ENCOMBRANTS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ C'est un contenant? ✓ C'est un emballage? ✓ C'est un imprimé? <p>ÇA VA DANS LE BAC VERT</p> <p>PAPIERS ET CARTONS PROPRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Revues, journaux, circulaires ✓ Enveloppes et sacs de papier ✓ Boîtes de jus et de lait ✓ Boîtes d'œufs <p>PLASTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous les contenants n^{os} 1-2-3-4-5-7 avec logo ✓ Bouchons et couvercles ✓ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué ✓ Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires <p>VERRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contenants et bouteilles (consignés ou non) peu importe la couleur <p>MÉTAL (MÊME ROUILLÉ)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Boîtes de conserve ✓ Assiettes et/ou papier d'aluminium ✓ Canettes de boissons 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ça se mange? ✓ C'est en papier ou en carton? ✓ C'est un résidu de jardin? <p>ÇA VA DANS LE BAC BRUN</p> <p>RÉSIDUS ALIMENTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés ✓ Coquilles d'œufs ✓ Produits laitiers ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles ✓ Filtres à café, sachets de thé <p>RÉSIDUS VERTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées ✓ Petites branches et résidus verts, sciure et copeaux de bois <p>PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Boîtes à pizza ✓ Assiettes de carton ✓ Essuie-tout et mouchoirs ✓ Papiers parchemin <p>AUTRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cheveux, poils, plumes ✓ Nourriture pour animaux ✓ Boules agglomérées de litière à chat 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce n'est pas réutilisable? ✓ Ce n'est pas recyclable? ✓ Ce n'est pas compostable? <p>ÇA VA DANS LE BAC NOIR</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Couches ✓ Produits hygiéniques (tampons, serviettes hygiéniques, etc.) ✓ Sacs de balayuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer), feuilles d'assouplissant ✓ Sacs de croustilles et emballages de barres tendres ✓ Litière pour chat ✓ Ampoules (sauf fluocompactes) ✓ Plastiques non numérotés ✓ Plastiques avec chiffre 6 ✓ Papiers et cartons cirés ✓ Pyrex non récupérables 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce n'est pas réutilisable? ✓ Ce n'est pas un RDD ou CRD? ✓ Ce n'est pas un appareil électronique (TV, ordinateur, etc.)? <ul style="list-style-type: none"> ✓ Meubles ✓ Appareils électroménagers (sauf les appareils réfrigérants) ✓ Appareils électriques (aucun appareil électronique) ✓ Fournaises vides ✓ Réservoirs d'eau chaude ✓ Tapis ✓ Matelas et sommiers ✓ Fauteuils et divans ✓ Embarcations, spas/piscines (coupés en morceaux) <p>La collecte est effectuée 4 fois/an.</p> <p>Les matières sont ENFOUIES sans être triées ou valorisées.</p> <p><i>Avant de les mettre au chemin, assurez-vous qu'elles ne peuvent pas avoir une seconde vie (écocentres, ventes en ligne, dons à des organismes, etc.).</i></p> <p><i>Certaines matières ne sont pas ramassées, soit en raison de leur contenu potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement (piles, peinture, etc.), ou parce que leur traitement et leur valorisation suivent d'autres voies de recyclage (pneus, matériaux de construction, de rénovation, de démolition, appareils électroniques, appareils réfrigérants, etc.).</i></p>

ATELIER MUNICIPAL	CONTENEURS MOBILES		
<p>10, rue Lapierre Lac-des-Seize-Îles</p>  <p>Les citoyens peuvent apporter en tout temps, les pots de peinture, ampoules fluocompactes, piles et huiles usées à l'atelier municipal.</p> <p>Les articles doivent être laissés devant le conteneur.</p>	<p>Les matières déposées dans les conteneurs mobiles ne sont pas valorisées et sont destinées à l'enfouissement. Ainsi, comme les encombrants, assurez-vous au préalable qu'elles ne peuvent pas avoir une seconde vie (écocentres, ventes en ligne, dons à des organismes, etc.).</p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p> SECTEUR SUD (9h à 12h, à la marina)</p> <p>15 juin 2024 3 août 2024</p> </td> <td style="vertical-align: top;"> <p> SECTEUR NORD (9h à 12h, au 10 rue Lapierre)</p> <p>8 juin 2024 13 juillet 2024 10 août 2024 7 septembre 2024 5 octobre 2024</p> </td> </tr> </table>	<p> SECTEUR SUD (9h à 12h, à la marina)</p> <p>15 juin 2024 3 août 2024</p>	<p> SECTEUR NORD (9h à 12h, au 10 rue Lapierre)</p> <p>8 juin 2024 13 juillet 2024 10 août 2024 7 septembre 2024 5 octobre 2024</p>
<p> SECTEUR SUD (9h à 12h, à la marina)</p> <p>15 juin 2024 3 août 2024</p>	<p> SECTEUR NORD (9h à 12h, au 10 rue Lapierre)</p> <p>8 juin 2024 13 juillet 2024 10 août 2024 7 septembre 2024 5 octobre 2024</p>		